

GT CNIS Indicateurs ODD

La déclinaison française des indicateurs de suivi
des objectifs de développement durable (ODD)



Compte-rendu de la réunion du GT CNIS Séance Plénière

- Mercredi 22 novembre 2017 –

De 9h30 à 12h30

Le groupe de travail (GT) s'est réuni le mercredi 22 novembre 2017 à la salle des Commissions du bâtiment Grégoire (59, Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris), sous la présidence de Monsieur Jean-René BRUNETIÈRE.

Il s'agissait de la première réunion du GT sous sa forme plénière.



Compte-rendu de la réunion du GT CNIS iODD - 22 novembre 2017

Ordre du jour

- Les objectifs de développement durable : enjeux pour la France
- Les indicateurs de suivi des ODD : des indicateurs internationaux aux indicateurs nationaux
- Le mandat du groupe de travail
- Débat
- L'organisation des travaux du groupe
- Les travaux réalisés et le calendrier de travail

Documents joints à ce compte-rendu :

- Diaporama de la présentation de Martin BORTZMEYER sur les enjeux nationaux (version PDF) ;
- Diaporama de la présentation de Sylvie EGHBAL-TEHERANI sur la problématique des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (version PDF) ;
- Diaporama de la présentation de Frédéric VEY sur les travaux réalisés et le calendrier de travail du groupe (version PDF).

Prochaines réunions

- Première réunion des sous-groupes thématiques :
 - . vendredi 26 janvier après-midi (14h30 - 17h30) : sous-groupe "Environnement"
 - . lundi 29 janvier après-midi (14h30 - 17h30) : sous-groupe "Economie"
 - . jeudi 1er février après-midi (14h30 - 17h30) : sous-groupe "Questions sociales"
- Seconde réunion des sous-groupes thématiques :
 - . jeudi 22 mars matin (9h30 - 12h30) : sous-groupe "Environnement"
 - . vendredi 23 mars après-midi (14h30 - 17h30) : sous-groupe "Economie"
 - . mardi 27 mars après-midi (14h30 - 17h30) : sous-groupe "Questions sociales"
- 2 mai 2018 après-midi : seconde réunion du GT sous une forme plénière.



Liste des participants

Président :

- M. Jean-René BRUNETIÈRE, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts ;

Rapporteurs :

- Mme Sylvie EGHBAL-TEHERANI, Cheffe de la mission coordination statistique de l'INSEE ;
- M. Frédéric VEY, Chef du bureau des indicateurs, études et sciences de la donnée pour le développement durable (service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire) ;

Présents :

Administrations centrales :

- M. Constantin BERTHAULT, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Mme Hélène BLAKE, DG Trésor-Polsec4, ministère de l'Économie ;
- M. Martin BORTZMEYER, Délégation au développement durable du ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- M. Benoît DE LAPASSE, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ;
- Mme Coline DELCOURT, Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) ;
- Mme Anne-France DIDIER, Délégation à la mer et au littoral du ministère de la Transition écologique et solidaire (Pilote ODD 14) ;
- Mme Astrid TRICAUD, DG Trésor-Multifin5, ministère de l'Économie ;

Etablissements publics / agences / observatoires :

- M. Éric BREJOUX, Agence française pour la biodiversité (AFB) ;
- M. Marcel GOLDBERG, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ;
- M. Patrick JOLIVET, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ;
- M. Yann LE STRAT, Agence nationale de santé publique ;
- Mme Michèle LELIEVRE, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) ;

Service statistique public, Banque de France :

- M. Gérard BADEYAN, Drees, service statistique du ministère de la Santé et des Solidarités ;
- Mme Anne-Sophie HESSE, division des Indicateurs de développement durable au SDES, service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- Mme Estelle MIDLER, SSP, service statistique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;
- Mme Delphine MOREAU, Banque de France ;
- M. André MOREAU, SSMSI, service statistique de la Sécurité intérieure du ministère de l'Intérieur ;
- M. Mathieu ORZONI, mission Coordination statistique, INSEE ;
- Mme Claire PLATEAU, département des Comptes nationaux, INSEE ;
- Mme Élodie RICAUD, SDES, service statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Mme Odile ROUHBAN, Dares, service statistique du ministère du Travail ;



Associations :

- M. Jean-Luc AIGOIN, Les Éco maires ;
- M. Julien BECASSE, France Volontaires ;
- M. François BOULOT, Secours Catholique ;
- Mme Corinne BRACHET-DUCOS, Agiv Gentilly et ENS Cachan ;
- Mme Françoise CORÉ, ATD Quart Monde ;
- M. Gérard PAYEN, Partenariat français pour l'Eau (PFE) ;
- M. Benoit SIMON, Association 4D ;
- M. Jean-Robert SUESSER, Ligue des droits de l'Homme ;
- Mme Sarah VAILLANT, Association France nature environnement (FNE) ;

Chercheurs / Universitaires :

- M. Samuel JUHEL, Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) ;
- Mme Élisabeth HEGE, Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) ;
- M. Jacques VERON, Institut national d'études démographiques (INED) ;

Organisations syndicales :

- Mme Élodie AISSI, CFTD ;
- Mme Anne-Juliette LECOURT, CFTD ;

Absents excusés :

- M. Pierre-Yves CHANU, CGT ;
- M. Guillaume DUVAL, Conseil économique, social et environnemental (CESE) ;
- Mme Anne GUIHEUX, mission Développement durable, ministère de l'Intérieur
- Mme Cécile GÖZLER, Délégation de l'eau et de la biodiversité au sein du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire (Pilote ODD 6) ;
- Mme Bérengère MESQUI, France stratégie ;
- M. Serge PELISSIER, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) ;
- M. Jacques PERCEBOIS, Chaire économie du climat ;
- Mme Silvia ROSALES-MONTANO, Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ;
- Mme Claudia SENIK, École normale supérieure (ENS) ;
- M. Alain TORD, Conférence des présidents d'université (CPU).





Ouverture de la séance à 9h35

Introduction de la séance par le Président Jean-René BRUNETIERE

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres qui rejoignent le groupe de travail (GT) et remercie l'ensemble des participants.

Le groupe de travail se tient aujourd'hui, pour la première fois, sous sa forme plénière.

Lieu d'échange et de concertation entre les acteurs de la société associés aux ODD, le GT rassemble des membres issus de différents domaines : services d'administrations centrales, producteurs de statistiques publiques, représentants d'entreprises, associations et ONG, représentants d'organisations syndicales, chercheurs, experts, représentants de collectivités territoriales, ...

Cette séance intervient à la suite de deux réunions du groupe organisées en formation restreinte. Ce choix de configuration a permis de faciliter la réflexion sur les modalités d'organisation et de travail du GT.

Le GT s'inscrit dans l'engagement de la France dans le suivi et l'examen de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à tous les niveaux : international et national.

L'objectif du GT est d'élaborer le cadre de référence national d'indicateurs pour le suivi des ODD en France. Composée d'indicateurs internationaux et d'indicateurs nationaux, la liste constituée permettra un suivi spécifique de l'engagement de la France dans les ODD.

Le Président insiste sur la réussite de l'objectif fixé au GT, qui repose sur l'implication concrète de ses membres à travers des contributions individuelles et des travaux en sous-groupes.

1. Présentation des objectifs de développement durable et les enjeux pour la France par Martin BORTZMEYER (cf. diaporama joint)

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté en septembre 2015 17 Objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles dans le cadre de l'Agenda 2030. L'Agenda 2030 est un plan d'action ambitieux pour le développement durable à l'échelle mondiale, couvrant des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Il se présente comme *un cadre de pensée universel* que l'ensemble des pays doit s'approprier d'ici 2030 afin de résoudre les problèmes de l'humanité : *tous les pays sont « en voie de développement durable »*.

Les ODD résultent de la convergence de deux plans d'actions onusiens : les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de 2000 à 2015 et les différentes déclarations sur l'environnement et le développement (Conférence de Rio en 1992, Sommet de Johannesburg en 2002, etc.).



Les États Membres sont invités à rendre compte de leur progrès dans l'atteinte des ODD aux moins à deux reprises entre 2015 et 2030 lors des Forums politiques de haut-niveau (FPHN) organisés par les Nations Unies.

En France, le ministère en charge de la transition écologique et solidaire coordonne la mise en œuvre des ODD, sous l'autorité de Madame la Commissaire générale au développement durable, et en collaboration directe avec le ministère en charge de l'Europe et des Affaires Etrangères. Chaque ODD est piloté par un ou plusieurs ministères « référents ».

La France s'est engagée à produire chaque année une revue nationale sur l'avancement de la mise en œuvre des ODD sur le territoire. Deux revues ont ainsi été produites en collaboration avec la société civile, et présentées lors des FPHN de juillet 2016 et 2017. Un prochain rapport d'étape sera produit pour le FPHN de juillet 2018 ; à cette occasion 6 ODD¹ seront traités de façon approfondie.

Martin BORTZMEYER tient à souligner que la société civile joue un rôle essentiel dans l'atteinte des ODD, les États ne pouvant les atteindre seuls. Pour poursuivre son engagement, la France a décidé d'associer à toutes les étapes de mise en place des ODD, la société civile.

2. Présentation des indicateurs de suivi des objectifs : des indicateurs internationaux aux indicateurs nationaux par Sylvie EGHBAL-TEHERANI (cf. diaporama joint)

La liste officielle² internationale des indicateurs de suivi des ODD comprend un total de 244 indicateurs couvrant tous les objectifs et les cibles : une trentaine de ces indicateurs sont des indicateurs de suivi des politiques publiques (indicateurs non statistiques).

Cette liste, adoptée par la Commission statistique de l'ONU en mars 2017, a été officiellement validée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2017.

Ces indicateurs constituent le cadre de référence pour le suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau international. Ils sont calculés à partir des données transmises par les États Membres sur demande des agences onusiennes. Ces données alimentent chaque année le rapport international sur les ODD produit par l'ONU³.

Le cadre international d'indicateurs sera révisé en 2020 et en 2025 pour tenir compte des évolutions de la production des données et des méthodologies. A cette occasion, des indicateurs pourront être supprimés ou ajoutés à cette liste.

Les indicateurs mondiaux sont classés en trois catégories selon la disponibilité de leur méthode de calcul et des données. Cette classification sera révisée chaque année pour mettre en place de nouvelles collectes de données.

L'INSEE a procédé en 2016 à un premier état des lieux de la disponibilité des indicateurs onusiens en France : plus de la moitié des indicateurs statistiques définis au niveau international est disponible au

¹ Les 6 ODD retenus comme « prioritaires » en 2018 sont : ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable), ODD 11 (Villes et communautés durables), ODD 12 (Consommation et production responsables), ODD 15 (Vie terrestre) et ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

² La liste actuelle des 244 indicateurs a été fournie aux membres du GT en vue de la préparation de la séance.

³ Les rapports sur les ODD de l'ONU est disponible via le lien suivant : <https://unstats.un.org/sdgs/>



niveau national dans une version exacte ou approchée (110 indicateurs). Cette liste est publiée depuis mars 2017 sur le site internet de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>. Une actualisation de ces indicateurs est prévue début 2018.

Sylvie EGHBAL-TEHERANI souligne que les 244 indicateurs sont destinés au suivi et à l'examen des ODD au niveau mondial (comparaison internationale entre grandes régions du monde). Ces indicateurs ne représentent ainsi pas nécessairement les caractéristiques intrinsèques des pays.

En reconnaissant explicitement l'importance de l'appropriation nationale des ODD par les États Membres, les Nations Unies encouragent les pays à élaborer leur propre jeu d'indicateurs en se basant sur le cadre mondial de suivi. Ils sont engagés à développer leur propre cadre de suivi des ODD, en intégrant des indicateurs internationaux adaptés aux caractéristiques nationales et des indicateurs supplémentaires spécifiques aux politiques publiques nationales.

La mission du GT est de répondre à cet objectif en développant le cadre national des indicateurs pour la France. Ce cadre permettra de suivre les progrès de la France dans l'atteinte des ODD. En parallèle, la France poursuivra sa participation au rapportage international sur la base des 244 indicateurs mondiaux auprès des agences onusiennes. Ces deux objectifs sont complémentaires.

Les indicateurs seront sélectionnés par le GT selon un certain nombre de critères (pertinence, mesurabilité, validité au point de vue méthodologique, durabilité, etc.) et pourront être ventilés pour traduire des sujets d'inégalité ou de disparités entre les territoires (Outre-Mer).

Afin de garantir la pertinence du tableau de bord proposé, le cadre national pourra être fixé à au plus une centaine d'indicateurs, dont une majorité d'indicateurs onusiens.

A titre d'exemple, l'Union européenne a souhaité définir son propre cadre de suivi des ODD. Eurostat a ainsi élaboré une liste de 100 indicateurs, dont la moitié se réfère aux indicateurs internationaux, pour suivre les avancées de l'UE dans les ODD. Un premier rapport sur la situation de l'UE dans les ODD⁴ a été publié le 20 novembre dernier par Eurostat.

3. Présentation du mandat du GT par le Président Jean-René BRUNETIERE

Le Président précise que le GT est un groupe de travail temporaire rattaché directement au bureau du CNIS de par sa mission. Il pourra faire l'objet d'un rapportage de ses travaux sur demande des commissions thématiques du CNIS.

Le GT a pour objectif d'élaborer la liste des indicateurs clés pour suivre l'engagement de la France dans les ODD. Cette liste fournira le cadre de référence pour le suivi des ODD en France et permettra d'éclairer l'action de l'État et celle de l'ensemble des acteurs privés et publics vers l'atteinte des ODD.

⁴ Le rapport de l'UE est disponible sur le site Eurostat via le lien suivant : <http://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-statistical-books/-/KS-04-17-780>



En complément, le groupe devra produire le tableau de bord des indicateurs nationaux pour les 6 ODD traités à l'occasion du FPHN de juillet 2018⁵.

Le Président rappelle que les travaux du GT sont attendus pour fin mai 2018 pour une éventuelle valorisation dans le rapport de la France pour le prochain FPHN en juillet 2018.

Le cadre national d'indicateurs devra être composé, au maximum, d'indicateurs internationaux ; il pourra être complété par des indicateurs alternatifs ou complémentaires disponibles en France issus par exemple de stratégies nationales comme les indicateurs de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD). Les indicateurs européens sont aussi une source potentielle d'information.

Le GT s'est fixé une limite supérieure de 100 indicateurs « phares » pour assurer une meilleure lisibilité. Ces indicateurs pourront être déclinés en fonction des territoires ou de caractéristiques définies ; ils pourront également être complétés par des indicateurs secondaires. Ils devront être documentés.

Le Président insiste sur le fait que l'objectif du GT est de sélectionner les indicateurs nationaux et non d'évaluer les politiques françaises. La liste des indicateurs devra être produite d'ici 8 mois.

4. Echanges

Avez-vous une indication du nombre d'indicateurs onusiens en catégorie 3 pour chaque ODD ?

Le détail pour chaque ODD sera transmis avec le compte-rendu. La situation évolue en ce qui concerne le classement des indicateurs. En effet, les agences onusiennes travaillent à préciser la méthodologie pour les indicateurs en catégorie 3 (indicateurs sans méthode définie). Une trentaine d'indicateurs est ainsi passée dans une catégorie supérieure (catégorie 3 à 2 ou 2 à 1) en 2017. Une liste actualisée des catégories sera communiquée très prochainement par l'ONU.

[post-réunion : Répartition des indicateurs par ODD selon la catégorie* ONU de l'indicateur

ODD	Tier 1	Tier 2	Tier 3	Tier multiple	Total
Objectif 1. Éradication de la pauvreté	3	7	4		14
Objectif 2. Sécurité alimentaire et agriculture durable	8	2	3		13
Objectif 3 : Santé et bien-être	19	4	4		27
Objectif 4 : Éducation de qualité	2	5	2	2	11
Objectif 5. Égalité entre les femmes et les hommes	2	10	2		14
Objectif 6. Gestion durable de l'eau pour tous	4	5	2		11
Objectif 7. Énergies propres et d'un coût abordable	4	1	1		6
Objectif 8. Travail décent et croissance durable	8	5	4		17
Objectif 9. Infrastructures résilientes et innovation	9	2	1		12
Objectif 10. Réduction des inégalités	2	3	5	1	11
Objectif 11. Villes et communautés durables	3	5	7		15
Objectif 12. Consommation et production responsables	1	2	10		13
Objectif 13. Lutte contre les changements climatiques		2	6		8
Objectif 14. Vie aquatique marine	2	1	7		10
Objectif 15. Vie terrestre	6	4	2	2	14
Objectif 16. Paix, justice et institutions efficaces	6	10	7		23
Objectif 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	15	3	7		25
Total	94	71	74	5	244

Champ : 244 indicateurs de suivi des objectifs de développement durable ; Source : Mars 2017, ONU – Classification par Tier révisé novembre 2017 – Traitements Insee

* Au niveau international, les 244 indicateurs "onusiens" sont classés en 3 catégories :

⁵ Pour rappel, les 6 ODD « prioritaires » pour le FPHN de 2018 sont les suivants : ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable), ODD 11 (Villes et communautés durables), ODD 12 (Consommation et production responsables), ODD 15 (Vie terrestre) et ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).



- > Tier 1 : Indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et standardisée à l'international, données régulièrement produites par les pays ;
- > Tier 2 : Indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et standardisée à l'international, données produites de manière ponctuelle ou inexistantes ;
- > Tier 3 : Indicateur pour lequel il n'y a pas de méthodologie standardisée ou dont la méthodologie est en train d'être testée/élaborée.

Comment évaluez-vous la part d'indicateurs disponibles en France et ceux pertinents ?

Les indicateurs actuellement disponibles dans une définition exacte ou approchée des indicateurs internationaux sont publiés sur le site de l'INSEE (environ 110 indicateurs). Plusieurs indicateurs internationaux pourront être produits à court ou moyen terme, mais d'autres ne pourront pas être calculés faute de données disponibles. A ce jour, la pertinence des indicateurs internationaux au regard des politiques et stratégies françaises n'a pas été évaluée.

N'est-ce pas problématique de limiter le jeu d'indicateurs national au nombre de 100, car ce nombre pourrait restreindre le champ d'action des ODD ? Les indicateurs ne pourront pas couvrir la totalité des cibles, au risque de laisser de côté certains sujets que les parties prenantes ne pourront pas s'approprier. De plus, la France a la particularité de posséder des territoires avec des caractéristiques spécifiques qu'il ne faudrait pas négliger (Outre-Mer). Pour répondre à ces problématiques, un tableau de bord de 100 indicateurs pourrait être proposé pour la communication, mais le suivi des progrès dans les ODD devrait être poursuivi sur la base des 244 indicateurs internationaux.

Une précision est apportée suite à cette remarque. La France a bien un double objectif dans le suivi des ODD :

1. Répondre au rapportage auprès des agences onusiennes sur la base des 244 indicateurs internationaux de suivi des ODD. A cet effet, les États Membres doivent mettre à disposition leurs données nationales pour le calcul de des 244 indicateurs ODD. Les indicateurs ainsi disponibles pour la France sont publiés par l'ONU sur son site⁶.
2. Satisfaire à une décision de la commission statistique de l'ONU⁷ qui a souligné que « le cadre mondial d'indicateurs était destiné au suivi et à l'examen du Programme 2030 au niveau international, que ces indicateurs ne convenaient pas nécessairement à la situation de chaque pays et que des indicateurs parallèles ou complémentaires permettant d'assurer un suivi aux niveaux régional, national et sous-national seraient définis par les régions et les pays, en fonction des priorités, des réalités, des capacités et de la situation de chaque État ».

C'est pour répondre à ce second objectif qu'il est proposé de suivre la mise en œuvre des ODD sur le territoire à partir d'un jeu d'indicateurs adaptés à la situation française et limité en nombre. Plusieurs de ces indicateurs pourraient être déclinés par la suite pour répondre aux besoins des territoires.

Que deviennent les indicateurs internationaux non retenus ?

Plusieurs situations sont envisageables. Nous pouvons nous interroger sur la pertinence des indicateurs internationaux atteignant l'objectif de 0 ou 100 % en France car ces indicateurs n'évolueront plus. Il en est de même pour les indicateurs non disponibles actuellement en France : quelle est leur pertinence si aucune histoire ne peut être racontée autour d'eux ?

⁶ La base de données internationale pour les ODD est disponible sur le site de l'ONU via le lien suivant : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/?area=FRA>

⁷ La décision de la Commission de Statistique de l'ONU est disponible dans le rapport des travaux de la Commission : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/48th-session/documents/Report-on-the-48th-session-of-the-statistical-commission-F.pdf>



La France participe au rapportage international sur la base du cadre mondial de référence (244 indicateurs). Cependant, seulement un tiers environ de ces indicateurs sont en catégorie 1 (méthodes validées et données disponibles). Pour les autres indicateurs, lorsqu'ils sont pertinents pour un pays comme la France, nous avons à disposition des indicateurs approchants et disponibles issus de stratégies ou plans d'action nationaux. Ces indicateurs qualifiés d'approchants peuvent tout à fait être intégrés dans la liste nationale, car ils sont proches des indicateurs « Onusiens », et s'inscrivent ainsi bien dans les cibles et objectifs définis par l'ONU.

La décision de la Commission statistique de l'ONU demande aux États Membres d'établir leur propre jeu d'indicateurs, étant donné que tous les indicateurs internationaux ne conviennent pas nécessairement à la situation de chaque pays. L'Allemagne l'a déjà fait par exemple.

Certains indicateurs peuvent poser problème lorsqu'ils sont issus d'un compromis international. La pertinence des indicateurs ne peut-elle être aussi discutée du fait d'une très grande disparité infranationale, c'est le cas par exemple de l'accès à l'eau potable ?

Jean-Luc AIGOIN, représentant de l'association Les Eco-Maires, précise que l'association Les Eco-Maires peut être un relais vers les collectivités des Outre-mer.

Le Président le remercie de cette proposition, et souligne que les forces de travail sont primordiales dans la réussite des ODD et qu'une participation active de tous les membres est attendue.

Les indicateurs doivent servir à l'évaluation internationale et nationale des ODD. Pour cela, est-ce qu'il est prévu que le GT délivre des conseils sur l'évaluation des politiques ? Est-ce que des indicateurs transversaux à plusieurs ODD peuvent être proposés ?

Le Président indique que l'objectif du GT est de produire des indicateurs adaptés pour le suivi des ODD au niveau national dans le but d'éclairer les politiques publiques, en toute objectivité. La question de la transversalité des indicateurs sera abordée dans la seconde partie de la séance.

Est-ce que les indicateurs utilisés actuellement pour le suivi de stratégies nationales s'inscrivent dans le cadre national d'indicateurs de suivi des ODD ?

Le Président invite les membres à prendre en compte les indicateurs et les tableaux de bord existants pour élaborer le jeu d'indicateurs français (nouveaux indicateurs de richesse, SNTEDD, etc.).

Un participant tient à préciser que la démarche de « work in progress » doit s'appliquer aux services statistiques eux-mêmes. Il ne faut pas figer la liste des indicateurs qui sera produite mais au contraire se laisser une marge de progrès.

Le Président rappelle que le cadre international d'indicateurs sera révisé en 2020 et en 2025 par l'ONU. Le groupe de travail peut également formuler des recommandations en vue de ces révisions.

L'ONU a débuté les premiers travaux de révision de la liste internationale des indicateurs. Les premières propositions d'ajout ou de suppression sont en cours d'examen.

Pouvez-vous définir la notion de pertinence ? Comment jugez-vous la pertinence d'un indicateur ?

La mission du GT n'est pas de juger de la pertinence des indicateurs internationaux pour le cadre mondial de rapportage - celle-ci est arbitrée par l'ONU - mais de définir si un indicateur « onusien » est pertinent pour assurer un suivi au niveau national. La question de la pertinence pour le GT peut donc s'exprimer ainsi : quels sont les indicateurs qui décrivent au mieux la situation française par



rapport à un objectif ou une cible ? Les discussions qui seront engagées au sein du GT permettront d'apporter une réponse précise.

Quel est le périmètre des 100 indicateurs ? Il est souvent nécessaire d'avoir des indicateurs globaux de contexte : sont-ils compris dedans ?

Les indicateurs de contexte font partie de « l'habillage » de l'indicateur. Ils permettent de replacer les indicateurs dans leur contexte. Ces indicateurs font bien sûr partie des indicateurs candidats à la liste de 100. Il n'y a *a priori* pas de raisons de les exclure.

Quelle sera la finalité de la liste produite par le GT ? A quels processus ces indicateurs vont se rattacher ? Vont-ils être proposés pour éclairer les débats au Parlement ? 100 indicateurs c'est trop pour communiquer.

L'objectif principal des ODD est d'irriguer toutes les politiques françaises mais la France n'en n'est pas encore là. Un temps d'apprentissage et de sensibilisation aux ODD est d'abord nécessaire et ce travail est en cours. Le point de départ est une « communauté ODD » qui diffuse les informations sur l'ensemble du territoire, nous sommes actuellement au début du processus. Des signaux forts sont envoyés en faveur des ODD. Les parlementaires se sont notamment saisis de la question en créant un groupe dédié aux ODD.

***5. Présentation de l'organisation des travaux du GT
par le Président Jean-René BRUNETIERE***

Suite à cette réunion plénière, les travaux se conduiront dans 3 sous-groupes thématiques afin de faciliter les échanges : « Economie », « Environnement » et « Social ». Les sous-groupes réuniront une vingtaine de participants et seront conduits par un Président de séance choisi parmi les membres du GT.

Chaque sous-groupe se réunira par deux fois avant mai 2018.

A la suite de ces réunions en sous-groupes, le GT se réunira pour une nouvelle réunion sous une forme plénière début mai. Cette réunion plénière permettra de faire la synthèse des travaux des sous-groupes et de valider le cadre national d'indicateurs. L'assemblée plénière sera l'instance décisionnelle du GT.

Le Président invite chaque participant à choisir le (ou les) sous-groupe(s) pour le(s)quel(s) il souhaite s'investir.

Les membres du groupe ont la possibilité de consulter des personnes extérieures au GT pour alimenter les discussions dans les sous-groupes.



6. Présentation des travaux réalisés et le calendrier de travail du groupe par Frédéric VEY (cf. diaporama joint)

Afin de faciliter les concertations, les travaux ont été organisés en 3 étapes complémentaires.

La première étape a permis de proposer une méthode de sélection des indicateurs à partir de critères de sélection. Deux réunions en groupe restreint d'une vingtaine de personnes ont permis de proposer des principes et critères de sélection et de réfléchir à l'organisation des travaux du groupe.

La deuxième étape est engagée à travers cette première réunion plénière, et la poursuite des travaux de sélection des indicateurs dans 3 sous-groupes thématiques.

La troisième et dernière étape consistera à présenter une liste d'indicateurs. Réuni sous sa forme plénière en avril/mai, le GT aura pour mission de valider la liste nationale des indicateurs de suivi des ODD.

Le GT devra évaluer la pertinence et la disponibilité des 244 indicateurs internationaux pour la France, et pourra proposer des indicateurs alternatifs ou complémentaires à ces indicateurs. L'objectif étant de constituer une liste nationale d'une centaine d'indicateurs, dont certains pourront concerner plusieurs cibles ou objectifs.

A l'issue de cette première réunion, une consultation sera lancée dès le 23 novembre et cela jusqu'au 22 décembre 2017. A cet effet, les membres du GT sont invités à :

1. Évaluer la disponibilité et la pertinence des 244 indicateurs internationaux pour la France sur la base d'une grille de typologie ;
2. Proposer des indicateurs alternatifs ou complémentaires. Toutes les propositions devront être accompagnées d'une description générale de l'indicateur (méthode de calcul, fréquence de production, etc.).

Un participant souligne que le délai de consultation est relativement court. Les calendriers sont généralement finalisés et surchargés en fin d'année, il pourrait être difficile pour certains d'apporter une réponse à cette consultation. Le Président invite les membres à faire au mieux selon les contraintes de chacun.

Les catégories internationales des indicateurs seront indiquées dans la grille de typologie à titre d'information.

Le Président propose que soit mise à disposition des membres du GT une plateforme d'échanges de documents afin de permettre aux membres du groupe de pouvoir visualiser les contributions reçues et de partager des documents généraux : mandat du groupe, compte-rendu, documents d'informations, etc. Une solution technique appropriée sera recherchée pour cela.

Un membre du groupe précise que certaines structures n'ont pas les compétences techniques pour évaluer la disponibilité d'un indicateur mais pourront considérer le jeu d'indicateurs sous un aspect stratégique et politique. Le Président indique que le remplissage du document de consultation ne se veut pas exhaustif : il y a une partie commentaires qui doit être utilisée pour ce cas de figure.

La liste des indicateurs produite pour 2018 pourra être révisée si nécessaire en 2019 ou 2020.



7. Conclusion de la séance par le Président Jean-René BRUNETIERE

Le Président indique que l'ensemble des diaporamas et documents présentés lors de cette réunion seront envoyés aux membres du groupe, ainsi que la liste des participants.

Le Président remercie l'ensemble des participants et clôture la réunion.

Fin de la séance : 12h30

